



SAINT-MARTIN
Boulogne
AU CŒUR DE LA VIE



CHÈRES SAINT-MARTINOISES, CHERS SAINT-MARTINOIS,

Il y a quatre ans, nous organisons avec mon équipe municipale le premier discours de notre campagne pour le premier tour des élections municipales. Il y a quatre ans, notre programme était posé. Un discours engagé en faveur du climat, de la culture, du sport et du lien social.

Ambitieux et courageux, nous menons aujourd'hui une politique en faveur de tous les Saint-Martinois. Et je suis ravi de vous partager nos récentes avancées.

L'écologie et le climat sont toujours au cœur de nos actions. J'en veux pour preuve les haies que des élèves de Ferry-Nacry et de Jean-Rostand ont planté il y a quelques semaines, afin de végétaliser leur cour d'école mais aussi nos espaces urbanisés.

J'en veux aussi pour preuve **notre centre culturel Georges-Brassens, dont la rénovation énergétique va enfin s'opérer** ; chantier remarquable et bien nécessaire, la structure n'ayant pas connu de travaux depuis 35 ans.

Notre engagement, c'est aussi la sécurisation des routes. Plusieurs chantiers vont être menés prochainement. Je retiens principalement le changement de régime de circulation de la route de Calais.

Les trois rues perpendiculaires que sont l'avenue Bresslof, la rue de la République et la rue Paul-Bert vont se voir dotées d'une priorité à droite. **Un aménagement que vous nous aviez suggéré lors de nos réunions de quartier, ce que nous avons pris en compte.**

Nous l'avions annoncé, nous avons engagé

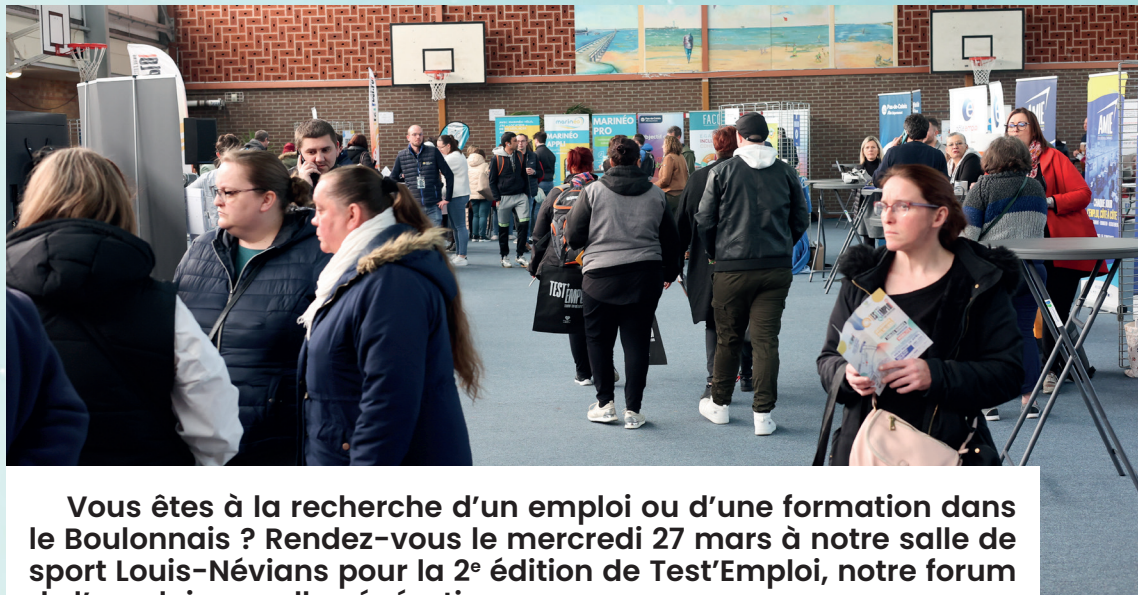
Saint-Martin vers demain et nous nous engageons pour vous tous.

Aussi, **nous organisons une nouvelle fois notre forum de l'emploi Test'Emploi à Ostrohove pour vous aider dans votre recherche d'emploi ou de formation.** Rendez-vous le mercredi 27 mars à notre salle de sport Louis-Névians !

Raphaël JULES,
Votre Maire



VENEZ TESTER LES MÉTIERS D'AVENIR À NOTRE FORUM DE L'EMPLOI



Vous êtes à la recherche d'un emploi ou d'une formation dans le Boulonnais ? Rendez-vous le mercredi 27 mars à notre salle de sport Louis-Néviens pour la 2^e édition de Test'Emploi, notre forum de l'emploi nouvelle génération.

Test'Emploi, comme son nom l'indique, vise à ce que vous puissiez tester votre futur emploi !

À la salle de sport Louis-Néviens, le 27 mars prochain, **vous ne serez pas à un forum de l'emploi classique**. En plus des stands pour échanger avec les professionnels et les

formateurs, **vous pourrez aussi assister à des démonstrations et même tester des métiers d'avenir**. De nombreux acteurs du Boulonnais seront présents, chacun dans son domaine d'expertise et de formation : industrie, bâtiment, commerce, nouvelles technologies, social, petite enfance...



Salle de sport Louis-Néviens à Ostrohove



de 10h à 12h
et de 14h à 17h



Parking gratuit à proximité
Bus : M1, M2, SAD



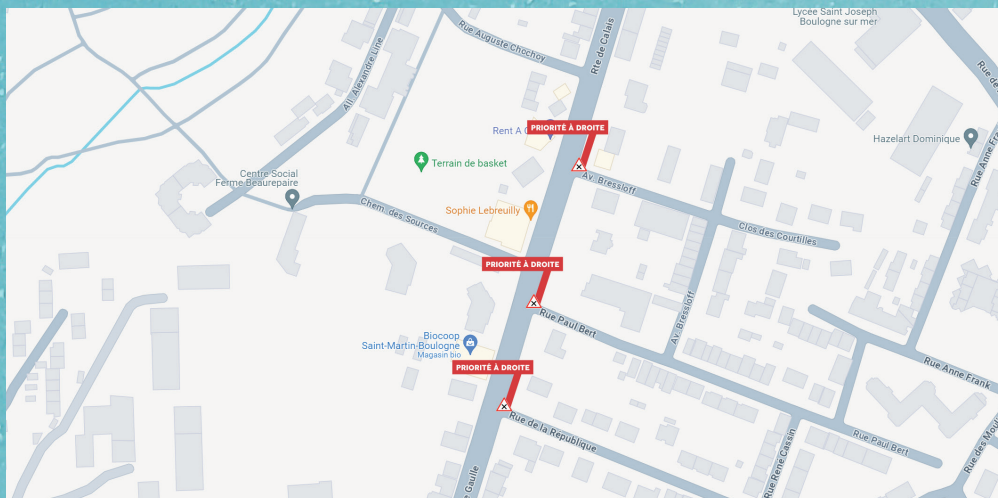
UN APRÈS-MIDI DE FOLIE POUR PÂQUES



Samedi 30 mars, venez passer un **après-midi de Pâques en folie** à Ostrohove ! Nos jeunes élus du Conseil municipal des jeunes vous donnent **rendez-vous sur la place de l'Orme de 14h à 17h** pour un après-midi sous le signe de la joie et de la bonne humeur !

Plusieurs animations seront proposées pour les enfants : chasse à l'œuf, jeux géants (rapid'œufs), course de sacs (saut de lapin), course à la cuillère (sauve l'œuf), maquillage, et plein d'autres choses encore ! Et bien sûr, elles sont gratuites !

CHANGEMENT DU RÉGIME DE CIRCULATION ROUTE DE CALAIS



À compter du 1^{er} avril 2024, le régime de circulation route de Calais sera modifié. Les conducteurs circulant sur cette route seront tenus de céder le passage aux véhicules circulant sur les trois rues suivantes : rue de la République, rue Paul-Bert et avenue Bressloff.

Ce changement permanent permettra une meilleure sécurisation des abords des établissements scolaires et apportera une réponse aux nombreuses sollicitations des riverains afin d'apaiser la circulation route de Calais. Merci de votre compréhension.



LES TRAVAUX À VENIR SUR LES ROUTES DE LA COMMUNE

Des chantiers sont à venir au mois d'avril sur trois de nos axes routiers, en l'occurrence des routes départementales. **Le Département du Pas-de-Calais a programmé du 22 au 26 avril la réfection de la route de Desvres (dans sa portion entre la rue Gaston-Durieux et la clinique), de la rue Gaston-Durieux ainsi que du premier giratoire du Mont-Joie (au niveau de Darty et du McDonald's).**

Afin d'éviter au maximum les perturbations, les travaux de rabotage et de réalisation de purges et couches de roulement seront effectués la nuit, entre 19h et 6h.

Durant ces heures, le secteur sera totalement fermé à la circulation. Les riverains des rues concernées devront donc sortir leurs véhicules en amont s'ils doivent partir sur ce créneau horaire.

Une signalisation temporaire limitant la vitesse à 30 km/h sera mise en place la journée pour circuler sur le rabotage. La rue du général Mangin sera également mise en double sens.

Enfin, durant les heures de chantier, les feux tricolores des trois carrefours (Giroux-Sannier, route de Saint-Omer et carrefour Enedis/Côte d'Opale) seront mis en clignotant.



Scannez ce QR Code pour visualiser les déviations qui seront mises en place du 22 au 26 avril de 19h à 6h.



GUY BRANQUART, ANCIEN DGS, NOUS A QUITTÉS



Le 23 février, Guy BRANQUART nous a quittés à l'âge de 76 ans. D'abord passé par les villes de Boulogne-sur-Mer, Marcq et Pont-à-Vendin, il a fini sa carrière à Saint-Martin-Boulogne. Arrivé le 1^{er} juin 1980 en qualité de secrétaire général de mairie, il est nommé directeur général des services (DGS) le 1^{er} juillet 2000. Poste qu'il occupera jusqu'en 2003, avant de prendre sa retraite en 2008.

Père d'un garçon et d'une fille, il aura ensuite passé une paisible retraite au Mont-Lambert, restant très actif au Photo club de Saint-Martin.

Nous adressons à sa famille et à l'ensemble de ses proches nos sincères condoléances.

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Les élections européennes auront lieu le dimanche 9 juin. Pour pouvoir voter, il faut **être inscrit sur les listes électorales avant le vendredi 3 mai**.

Plusieurs pièces obligatoires sont à fournir :

- une pièce d'identité
- un justificatif de moins de 3 mois

En cas de déménagement au sein de la commune, merci de signaler votre changement d'adresse.



DU MOIS D'AVRIL
sous réserve de modifications

SAMEDI 6

Printemps de la photo

du Photo-club Saint-Martin
Foyer communal Germaine-
Dumortier de 8h à 20h
Tél. : 06 07 71 66 93

Paperclay

Espace Émile-Ducrocq à 10h30
Tarif : 4€
À partir de 4 ans
Billetterie sur
centreculturelbrassens.fr

Olympic's Saint-Martin

Complexe sportif Roger-Salengro
Tél. : 06 74 94 84 84

Portes ouvertes de l'école Saint

Charles de 10h à 13h
Tél. : 03 21 31 65 67

DIMANCHE 7

Chasse à l'œuf de Bellidée

Devant l'école Brel et le centre
Brassens dès 14h
Tél. : 03 21 99 56 90

Braderie du Drumband

Saint-Martinois
Route de Desvres de 8h à 18h
Tél. : 06 52 48 23 80 / 06 61 07 74 74

SAMEDI 13

Léopoldine (COMPLET)

Espace Émile-Ducrocq
à 10h30 et 15h30
Tarif : 4€
À partir de 18 mois
Billetterie sur
centreculturelbrassens.fr

DU 22 AVRIL AU 13 MAI

Ducasse Wicardenne/Bressloff

DIMANCHE 28

Journée du souvenir
des victimes de la déportation
Tél. : 03 21 32 84 77

RETROUVEZ-NOUS SUR :



MAIRIE DE SAINT-MARTIN-BOULOGNE 313, route de Saint-Omer
Tél. : 03 21 32 84 84 - Site web : www.saintmartinboulogne.fr
Mail : contact@ville-stmartinboulogne.fr - Facebook : Ville de Saint Martin blgne
Instagram : @saintmartinboulogne - YouTube : Ville de Saint-Martin-Boulogne

POLICE MUNICIPALE 349, route de Saint-Omer
Tél. : 06 47 25 69 35 - Mail : police.municipale@ville-stmartinboulogne.fr
Directeur de publication : Raphaël JULES, Maire - Photos : Joëlle PRUVOST / Alexandre TRISTRAM - Illustrations : Flaticon
Impression : Imprimerie Aprim & Henry - Tirage : 6 000 exemplaires

PERMANENCES DU MAIRE

AVRIL

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

Mairie : mercredi 3 avril de 16h à 17h30
Bellidée (6/8 résidence Descartes) : jeudi 11 avril de 16h à 17h30
Maison de quartier Ostrohove : jeudi 18 avril de 16h à 17h30

**LES PROCHAINES DATES DE PERMANENCES
DES ÉLUS SUR NOTRE SITE INTERNET**
Rubrique « Mairie » / « Permanences des élus »